

| Particuliers



Principaux tarifs bancaires au 1^{er} janvier 2020



SPUERKEESS

Table des matières

1. Comptes courants	3
2. Paiements	4
2.1. Virements - Sorties.....	4
2.2. Virements - Entrées	4
2.3. Dates valeur et délais d'exécution	4
2.4. Frais additionnels et autres services	5
2.5. Chèques	5
3. Opérations de caisse	6
3.1. Retraits d'espèces, versements, billets de banque et monnaie	6
3.2. Dates valeur	6
4. Cartes de paiement	7
4.1. Cartes de débit.....	7
4.2. Cartes de crédit.....	7
5. Produits d'épargne	8
6. Financements	9
6.1. Prêts et crédits	9
6.2. Garanties bancaires	9
7. Tarification des instruments financiers	10
7.1. Organismes de Placement Collectif	10
7.2. Obligations et Euro Medium Term Notes (EMTN)	12
7.3. Achat / Vente d'actions, d'ETFs (Exchange-Traded Funds) et de warrants**	12
7.4. Droits de souscription et d'attribution	12
7.5. Achat/Vente d'options.....	13
7.6. Commissions de transfert et de retrait.....	13
7.7. Dates valeur	13
7.8. Commission de change	13
7.9. Décompte de coupons et de titres remboursables (opérations de guichet)	14
7.10. Opérations de régularisation (opérations de guichet).....	14
7.11. Commission de dépôt	14
8. Location de coffres-forts	15
9. Commissions diverses	15
10. Certificats et frais de recherche	15

1. Comptes courants

	Compte courant classique	axcess START (12-18)	axcess STUDY (18-30)	axcess JOB (18-30)	ZEBRA	ZEBRA Premium
Extrait de compte	électronique: gratuit papier : tarif postal	1 extrait mensuel (papier ou électronique) gratuit extrait supplémentaire : tarif postal en vigueur				
Commission sur transaction virement SEPA « Eurotransfert »	2 gratuits/mois ¹ puis EUR 0,75	illimités gratuits	illimités gratuits	illimités gratuits	illimités gratuits	illimités gratuits
Supplément pour traitement automatisé TUP ² « Eurotransfert »	EUR 0,75	6 gratuits/mois puis EUR 0,75	6 gratuits/mois puis EUR 0,75	6 gratuits/mois puis EUR 0,75	4 gratuits/mois puis EUR 0,75	6 gratuits/mois puis EUR 0,75
Supplément pour traitement manuel ordre de virement ²	EUR 3,00	2 gratuits/mois puis EUR 3,00	2 gratuits/mois puis EUR 3,00	2 gratuits/mois puis EUR 3,00	2 gratuits/mois puis EUR 3,00	2 gratuits/mois puis EUR 3,00
Frais d'intervention manuelle sur ordre permanent	EUR 3,00	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Retrait d'espèces en EUR ³ sur distributeur tiers en UE avec V PAY	EUR 2,00	4/mois sans frais Spuerkeess	4/mois sans frais Spuerkeess	4/mois sans frais Spuerkeess	1/mois sans frais Spuerkeess	4/mois sans frais Spuerkeess
Fourniture d'une carte de débit V PAY	EUR 16,00/an	1 axcess gratuite	1 axcess gratuite	1 axcess gratuite	1 carte au choix gratuite	2 gratuites
Fourniture d'une carte de crédit Visa Classic	EUR 16,00/an	1 gratuite	2 gratuites	2 gratuites		2 gratuites
Fourniture d'une carte de crédit Mastercard Gold	EUR 60,00/an	non applicable	2 gratuites	2 gratuites	EUR 60,00/an	2 gratuites
Fourniture d'une carte de crédit Mastercard Miles&More Gold	EUR 180,00/an	non applicable	EUR 110,00/an	EUR 110,00/an	EUR 180,00/an	EUR 110,00/an
Remplacement d'une carte de débit/crédit	EUR 12,00	gratuit	gratuit	gratuit	EUR 12,00	gratuit
Tenue de compte	EUR 3,50/ trimestre	gratuit	gratuit	24 mois gratuits ⁴ puis EUR 8,50/mois	EUR 2,50/mois	EUR 8,50/mois

¹ Les 2 premiers virements SEPA « Eurotransfert » électroniques vers un compte BCEE ou vers un compte d'une autre banque d'un pays SEPA sont offerts. La gratuité s'applique par client, sur les comptes "consommateur". Au-delà de ces virements SEPA offerts, les virements SEPA électroniques vers un compte BCEE sont gratuits.

² Les clients ayant ≥75 ans ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité des frais d'intervention en agence ou au service Paiements ainsi que de la gratuité du supplément pour traitement automatisé des formulaires standardisés TUP.

³ Retrait d'espèces avec carte axcess V PAY : 4 / mois sans frais Spuerkeess au Luxembourg, en UE et en Suisse, également en devise locale.

⁴ Gratuit pendant 24 mois jusqu'au 30^{ème} anniversaire.



SPUERKEESS

2. Paiements

Glossaire:

- Pays SEPA (Single Euro Payments Area) : pays U.E. + Norvège + Liechtenstein + Islande + Suisse + Monaco + San Marino
- Devise EEA (European Economic Area) : devises des pays membres de l'U.E. + NOK + ISK + CHF
- Virement SEPA : sortie de fonds en EUR, vers pays SEPA, « frais partagés », IBAN

2.1. Virements - Sorties

Commission sur transaction	vers un compte courant à la BCEE	vers un compte auprès d'une autre banque
Virement SEPA ≤ EUR 250.000 « Eurotransfert »	gratuit	EUR 0,75
Virement SEPA > EUR 250.000	gratuit	EUR 10,00
En EUR vers pays hors zone SEPA	non applicable	0,175% min. EUR 7,00 max. EUR 100,00
En devise non-EUR (tous pays)	gratuit + commission de change le cas échéant	0,175 % min. EUR 7,00 max. EUR 100,00

2.2. Virements - Entrées

	d'un compte de la BCEE	d'un compte auprès d'une autre banque
Entrée de fonds en EUR	gratuit	gratuit
Entrée de fonds en devise non-EUR	gratuit + commission de change le cas échéant	0,175% min. EUR 7,00 max. EUR 40,00

2.3. Dates valeur et délais d'exécution

Date valeur : sortie de fonds	la date valeur débit correspond à la date d'exécution du virement
Date valeur : entrée de fonds	sans change : date de disponibilité des fonds avec change, en devise EEA : date de disponibilité des fonds avec change, en devise autre que EEA : date de disponibilité des fonds +2 jours ouvrés
Délai d'exécution : virement en EUR à destination d'un pays SEPA	délai d'exécution garanti de 1 jour. 1 jour peut s'ajouter à ces délais si l'ordre est transmis sur support papier
Délai d'exécution : virement en devise EEA autre que EUR, à destination d'un pays SEPA	délai d'exécution garanti de 4 jours



SPUERKEESS

2.4. Frais additionnels et autres services

	Tarif
Supplément pour support électronique (virement via S-net, S-net Mobile, MultiLine, S-BANK ainsi que les ordres permanents)	gratuit
Supplément pour traitement automatisé d'un formulaire standardisé TUP *	EUR 0,75
Supplément pour traitement manuel d'un ordre de virement *	EUR 3,00
Frais d'intervention manuelle sur ordre permanent	EUR 3,00
Commande de formulaires de virement TUP	EUR 5,00 / 24 formulaires
Virement « Same day » (débit-crédit sous valeur compensée)	0,005% min. EUR 25,00 max. EUR 250,00
Frais de confirmation d'un ordre de virement	EUR 5,00
Frais de correspondant OUR - Virement « sans frais pour le bénéficiaire »	0,300% min. EUR 20,00 max. EUR 100,00
Frais de traitement BEN - Virement « tous frais pour le bénéficiaire »	EUR 7,00
Frais d'intervention sur ordre de virement incomplet, demande de retour et/ou d'annulation	EUR 7,00 auxquels s'ajoutent les frais éventuels décomptés par les banques correspondantes
Frais d'annulation sur ordre de virement remis, non encore exécuté	EUR 3,00
Domiciliation (débitteur) : ouverture, clôture, exécution	gratuit
Commission de change	0,100% min. EUR 2,00 max. EUR 100,00

* Les clients ayant ≥75 ans ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité des frais d'intervention en agence ou au service Paiements ainsi que de la gratuité du supplément pour traitement automatisé des formulaires standardisés TUP.

2.5. Chèques

	Tarif
Commission émission chèque bancaire	chèque bancaire en EUR payable au Luxembourg : EUR 10,00 autres chèques bancaires émis : EUR 10,00 + 0,175% ; min. EUR 7,00 max. EUR 100,00
Commission émission chèque « client » (décomptée à l'encaissement)	chèque en EUR encaissé au Luxembourg : EUR 5,00 autres chèques émis : EUR 5,00 + 0,175% ; min. EUR 7,00 max. EUR 100,00
Frais de présentation par chèque *	chèque bancaire en EUR tiré sur les caisses BCEE : gratuit chèque en EUR tiré sur compte courant BCEE : EUR 5,00 chèque en EUR tiré sur autre banque LU : EUR 10,00 chèque tiré sur banque autre pays et/ou en devise non-EUR : EUR 50,00
Supplément pour chèque impayé *	EUR 15,00
Blocage chèque *	EUR 10,00
Frais de présentation chèque de voyage (uniquement crédit en compte BCEE)	0,500% / remise / devise min. EUR 10,00 max. EUR 125,00

* S'y ajoutent les frais éventuels décomptés par les banques correspondantes.



SPUERKEESS

3. Opérations de caisse

3.1. Retraits d'espèces, versements, billets de banque et monnaie

	Tarif
Retrait d'espèces en EUR* et en devises en agence	EUR 3,00
Versement sur compte propre	gratuit
Versement sur compte BCEE d'un client tiers	EUR 3,00 + EUR 4,00 pour les non-clients
Versement de pièces de monnaie	EUR 6,25/1.000 pièces 2.000 pièces gratuites/mois
Echange de pièces et coupures dans la même devise	0,10% du montant min. EUR 6,50
Change de billets pour client de passage	EUR 8,00

* Les mineurs et les clients ayant ≥ 75 ans ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité des retraits d'espèces en EUR en agence.

3.2. Dates valeur

	Date valeur débit	Date valeur crédit
Compte courant : opération sans change, en EUR ou devise EEA	jour de l'opération	jour de l'opération
Compte courant : opération avec change ou en devise autre que EEA	-1 jour ouvré	+1 jour ouvré
Livret d'épargne	-10 jours ouvrés	+11 jours ouvrés
Compte d'épargne Compte d'épargne garantie locative Compte d'épargne alternative	-2 jours ouvrés	+5 jours ouvrés
Compte d'épargne logement	-1 jour ouvré	+1 jour ouvré
Compte d'épargne Jeunes : TWEENZ, axxess, Fit4Future	jour de l'opération	+1 jour ouvré



SPUERKEESS

4. Cartes de paiement

4.1. Cartes de débit

	axxess V PAY	S-CARD TOP V PAY
Fourniture d'une carte de débit - cotisation annuelle	gratuite	EUR 16,00
Remplacement d'une carte de débit	gratuit	EUR 12,00
Retrait d'espèces en EUR ou en devise sur un distributeur Spuerkeess S-BANK	gratuit	
Versement en EUR sur un distributeur Spuerkeess S-BANK	gratuit	
Retrait d'espèces en EUR sur un distributeur tiers en UE	EUR 2,00	
Retrait d'espèces en devise sur un distributeur tiers en UE ou sur un distributeur hors UE	EUR 4,00	
Paiement dans les commerces en EUR en UE	gratuit	
Paiement dans les commerces en devise ou hors UE	EUR 0,50	
Cours de change	cours journalier Visa + frais de change jusqu'à 2,01%	
Blocage de la carte (mauvaise gestion/abus)	EUR 20,00	

4.2. Cartes de crédit

	Visa Classic Mastercard Blue	Visa Premier	Mastercard Gold	Mastercard Miles&More Blue	Mastercard Miles&More Gold
Fourniture d'une carte de crédit - cotisation annuelle	EUR 16,00	EUR 110,00	EUR 60,00	EUR 90,00	EUR 180,00
Remplacement d'une carte de crédit	EUR 12,00				
Retrait d'espèces en EUR sur un distributeur Spuerkeess S-BANK	en mode débit direct : gratuit en mode débit différé (débit fin du mois) : 2,00% + EUR 2,50				
Retrait d'espèces en devise sur un distributeur Spuerkeess S-BANK	en mode débit direct : gratuit				
Versement en EUR sur un distributeur Spuerkeess S-BANK	gratuit				
Retrait d'espèces sur un distributeur tiers	en mode débit différé (débit fin du mois) : 2,00% + EUR 2,50				
Paiement dans les commerces	gratuit				
Cours de change	cours journalier Visa/Mastercard + frais de change jusqu'à 2,01%				
Demande urgente pour l'émission d'une carte ou la réédition du PIN	EUR 65,95 + frais d'envoi				
Blocage de la carte (mauvaise gestion/abus)	EUR 20,00				
Rédition relevé carte de crédit	EUR 8,00				



SPUERKEESS

5. Produits d'épargne

Comptes et Livrets d'Epargne	Tarif
Frais de gestion	gratuit
Commission d'arrêté	EUR 3,50/an
Commission d'arrêté épargne Jeunes <18 ans	gratuit
Extrait de compte	1 extrait trimestriel (papier ou électronique) gratuit

Dépôts à terme, à taux fixe et à taux progressif	Tarif
Frais de gestion	gratuit
Commission d'arrêté	gratuit
Extrait de compte	extrait (papier ou électronique) gratuit
Commission de retrait anticipé *	EUR 25,00

* Lors d'un retrait anticipé, la Banque est en droit de facturer, en plus de la commission de retrait, les frais de refinancement pour la durée du terme restant à courir sous forme d'une commission de remboursement anticipé. Le calcul de cette commission est basé sur l'évolution des taux des placements proposés par la BCEE à ses clients pour une période équivalente à la période restant à courir jusqu'à l'échéance finale de la convention. Cette commission pourra aboutir à une somme pouvant excéder les intérêts déjà échus ainsi que le total des intérêts à échoir au jour du retrait anticipé et pourra donc toucher le capital initialement déposé. Cette commission correspond à la différence entre, d'une part, la somme remboursée du dépôt à la date de réception de l'ordre de retrait et, d'autre part, la valeur actualisée au taux d'un placement disponible auprès de la BCEE de cette somme augmentée de ses intérêts à percevoir jusqu'au terme du dépôt.



SPUERKEESS

6. Financements

6.1. Prêts et crédits

	Tarif
Commission de dossier (prêt personnel, réserve personnelle, découvert ≤ EUR 10.000, découvert temporaire)	EUR 50,00
Commission de dossier (découvert > EUR 10.000)	0,50% min. EUR 250,00
Commission de dossier (prêt hypothécaire)	0,50% min. EUR 350,00 max. EUR 2.000,00
Frais de gestion (prêt hypothécaire, réserve personnelle)	trimestriel : EUR 3,00 annuel : EUR 12,00
Frais d'arrêté (prêt personnel, prêt hypothécaire, réserve personnelle)	trimestriel : EUR 3,50 semestriel : EUR 7,00 annuel : EUR 14,00 prêts étudiants : gratuit
Frais de changement date échéance ordre permanent	EUR 3,00
Frais de mainlevée (hypothèques)	EUR 180,00
Commission de conversion de taux	EUR 125,00
Frais de décompte notaire	EUR 50,00
Commission de remboursement anticipé (prêt personnel)	EUR 50,00
Commission de remboursement anticipé (prêt hypothécaire à taux fixe)	EUR 200,00
Frais de demande de sursis	EUR 50,00
Frais d'allongement de durée	EUR 250,00
Frais de désengagement	EUR 250,00
Frais de changement du titulaire	EUR 250,00
Frais de changement de garantie	hypothèques : EUR 250,00 + frais d'inscription standard autres garanties : EUR 250,00

6.2. Garanties bancaires

	Tarif
Commission trimestrielle (garantie avec nantissement)	0,25% min. EUR 27,00
Commission trimestrielle (garantie en blanc)	0,50% min. EUR 27,00
Commission d'appel à la garantie	EUR 50,00/appel



SPUERKEESS

7. Tarification des instruments financiers

7.1. Organismes de Placement Collectif

7.1.1. lux | fonds (SICAV de la BCEE)

Sous réserve d'exceptions éventuelles prévues dans le prospectus d'émission, les tarifs sont les suivants :

Souscription de fonds monétaires	Agence	S-net & S-net Mobile
commission	0,100% min. EUR 50,00	0,070% min. EUR 35,00

Souscription de fonds obligataires	Agence	S-net & S-net Mobile
montant ≤ EUR 125.000	1,000% min. EUR 50,00	0,700% min. EUR 35,00
montant > EUR 125.000	0,500%	0,350%

Souscription de fonds actions et mixtes	Agence	S-net & S-net Mobile
montant ≤ EUR 125.000	1,500% min. EUR 50,00	1,050% min. EUR 35,00
montant > EUR 125.000	1,000%	0,700%

N.B.: Pour les lux | fonds (liste disponible sur www.bcee.lu) :

- Aucun droit de garde sur la mise en compte-titres
- Pas de commission de rachat (sauf indication contraire dans le prospectus)
- S-INVEST : remise de 30% sur le tarif standard Agence
- S-INVEST GOLD : EUR 2,50 / ordre
- S-RENTE : pas de commission de rachat



SPUERKEESS

7.1.2. Fonds de tiers sélectionnés par la BCEE

Fonds monétaires *	Agence		S-net & S-net Mobile	
	souscription	rachat	souscription	rachat
commission	0,150% min. EUR 50,00	0,250% min. EUR 50,00	0,105% min. EUR 35,00	0,175% min. EUR 35,00

Fonds obligataires *	Agence		S-net & S-net Mobile	
	souscription	rachat	souscription	rachat
montant ≤ EUR 125.000	1,500% min. EUR 50,00	0,250% min. EUR 50,00	1,050% min. EUR 35,00	0,175% min. EUR 35,00
montant > EUR 125.000	1,000%		0,700%	

Fonds actions et mixtes *	Agence		S-net & S-net Mobile	
	souscription	rachat	souscription	rachat
montant ≤ EUR 125.000	2,000% min. EUR 50,00	0,250% min. EUR 50,00	1,400% min. EUR 35,00	0,175% min. EUR 35,00
montant > EUR 125.000	1,500%		1,050%	

* Les commissions BCEE sont majorées des frais externes éventuels.

7.1.3. Autres fonds de tiers

En ce qui concerne les autres fonds de tiers, la Banque applique au client les droits d'entrée officiels prévus par le prospectus majorés des frais de courtage BCEE tels que repris ci-dessous.

Autres fonds de tiers	Agence	S-net & S-net Mobile
	souscription / rachat	rachat
montant ≤ EUR 125.000	comm. prospectus + 0,750% min. EUR 100,00 (EUR 500,00 Hedge pre-paid)	comm. prospectus + 0,525% min. EUR 70,00
montant > EUR 125.000	comm. prospectus + 0,500%	comm. prospectus + 0,350%



SPUERKEESS

7.2. Obligations et Euro Medium Term Notes (EMTN)

7.2.1. Souscription / Achat / Vente d'obligations

Sélection BCEE	Agence	S-net & S-net Mobile
montant < EUR 50.000	0,500% min. EUR 50,00	0,350% min. EUR 35,00
de EUR 50.000 à EUR 125.000	0,375%	0,2625%
montant > EUR 125.000	0,250%	0,175%

Marchés boursiers et Hors-Bourse	Agence
montant < EUR 50.000	1,000% min. EUR 50,00
de EUR 50.000 à EUR 125.000	0,750%
montant > EUR 125.000	0,500%

7.2.2. Achat / Vente de produits structurés du type EMTN émis par la BCEE

Les frais applicables aux opérations d'achat ou de vente sur EMTN BCEE sont repris dans le document « Informations Importantes » de l'EMTN respectif, disponible en agence. Tous les détails techniques de l'émission sont repris dans le « Pricing Supplement » (en anglais) consultable au siège de la BCEE.

7.3. Achat / Vente d'actions, d'ETFs (Exchange-Traded Funds) et de warrants**

Actions, ETFs et warrants**	Agence	S-net & S-net Mobile
montant < EUR 50.000	1,000% min. EUR 60,00	0,500% min. EUR 30,00
de EUR 50.000 à EUR 125.000	0,750%	0,375%
montant > EUR 125.000	0,500%	0,250%

Souscription de nouvelles émissions d'actions : 0,500% (min. EUR 60,00).

Les principales bourses disponibles : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Afrique du Sud*, Australie*, Canada*, Grèce*, Hong-Kong*, Japon*, Indonésie*, Singapour*.

* Ces marchés sont actuellement non accessibles via S-net/S-net Mobile.

** Les warrants ne sont pas accessibles via S-net/S-net Mobile.

Les frais de transaction peuvent être majorés de taxes qui sont d'application sur les différentes bourses (droit de timbre, taxe sur les transactions financières, capital gains tax,...). Les frais de transaction sont majorés d'éventuels frais de liquidation locaux pour certaines bourses hors Europe centrale et Amérique du Nord.

7.4. Droits de souscription et d'attribution

Le tarif est identique à celui des actions/warrants, sauf pour le minimum : EUR 12,50.



SPUERKEESS

7.5. Achat/Vente d'options

Pays	Tarif par contrat	Minimum
Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas	EUR 5,00	EUR 100,00
Belgique	EUR 10,00	EUR 100,00
Italie, Portugal	EUR 15,00	EUR 100,00
Finlande	EUR 20,00	EUR 100,00
Royaume-Uni	GBP 15,00	GBP 75,00
Norvège	NOK 50,00	NOK 750,00
Suède	SEK 30,00	SEK 750,00
Suisse	CHF 15,00	CHF 150,00
Etats-Unis	USD 6,00	USD 100,00
Autres pays	sur demande	EUR 125,00

7.6. Commissions de transfert et de retrait

- Transfert interne de titres BCEE : gratuit
- Transfert interne d'autres titres : par poste de titres EUR 5,00 ; max. par compte-titres EUR 125,00
- Transfert externe (dépositaire) : par poste de titres EUR 50,00
- Retrait physique : par poste de titres EUR 60,00

7.7. Dates valeur

		Achat/Souscription	Vente/Rachat
Actions/Warrants	bourses européennes et US	+2 jours ouvrés	+2 jours ouvrés
	autres bourses	dépend de la bourse en question	dépend de la bourse en question
Obligations	toute bourse	+2 jours ouvrés	+2 jours ouvrés
	primaire	date d'émission du titre	non applicable
Offres	obligations/EMTN au primaire	date d'émission du titre	non applicable
	obligations/EMTN	+2 jours ouvrés	+2 jours ouvrés
Fonds	lux funds	date VNI +2 jours ouvrés	date VNI +2 jours ouvrés
	sélectionnés/autres	dépend du fonds en question	dépend du fonds en question
Métaux précieux	hors bourse	+2 jours ouvrés	+2 jours ouvrés
Options	toute bourse	+1 jour ouvré	+1 jour ouvré
Futures	toute bourse	jour de l'opération	jour de l'opération
Coupons et titres remboursables	décompte automatique sur compte-titres	jour de l'opération	

7.8. Commission de change

Pour toute opération sur instruments financiers qui est décomptée dans une autre devise que celle du compte courant, une commission de change est mise en compte sur le montant brut de l'opération (taxes et frais externes inclus) à raison de 0,100%, avec un minimum de EUR 2,50 et un maximum de EUR 125,00.



SPUERKEESS

7.9. Décompte de coupons et de titres remboursables (opérations de guichet)

- Emissions propres et OPC administrés par la BCEE : gratuit
- Emissions où la BCEE est agent payeur principal ou sous-agent payeur : gratuit

	Tarif	Minimum
Commission d'encaissement coupons payables	2,500%	EUR 8,00
Commission d'encaissement titres payables	0,500%	EUR 8,00
Frais d'affidavit (le cas échéant)	1,000%	EUR 6,50
Frais du correspondant (éventuels)		
• coupons payables à l'étranger	2,500%	EUR 6,50
• titres payables à l'étranger	0,200%	EUR 6,50
Frais de port et d'assurance		
• coupons	-	EUR 1,25
• titres	0,150%	EUR 2,50

7.10. Opérations de régularisation (opérations de guichet)

	Tarif
Recouppement/validation, par feuille de coupon, par titre validé	EUR 0,75
Attribution gratuite, estampillage, par coupure attribuée, par titre estampillé	EUR 0,50
Echange, par titre échangé	EUR 0,25
Transcription de titres nominatifs	EUR 50,00
Conversion d'obligations en actions	0,250%
Autres opérations	0,500% min. EUR 40,00

7.11. Commission de dépôt

Cette commission incorpore à la fois les droits de garde, les commissions sur coupons/titres remboursables, ainsi que les commissions sur opérations de régularisation.

Aucune commission de dépôt n'est calculée sur les émissions propres de la BCEE ainsi que sur les SICAV lux | funds.

La commission de dépôt est décomptée mensuellement. Le calcul est fait sur base de la valorisation du compte-titres (obligations : minimum valeur nominale) effectuée le dernier jour ouvrable de chaque mois.

Tarif annuel calculé mensuellement (taux de base)

Valorisation du compte-titres	Tarif annuel	Minimum mensuel
sur la valeur ≤ EUR 1.000.000	0,250%	EUR 4,00 par compte-titres
sur la valeur > EUR 1.000.000	0,100%	EUR 1,10 par poste de titres*

* Minimum mensuel EUR 2,20 pour les métaux précieux

Ces taux de base sont à multiplier par 1,5 pour les titres déposés dans certains marchés émergents (Amérique du Sud et Afrique) avec un minimum mensuel de EUR 1,70 par poste de titres.

Le taux de TVA éventuel rajouté au tarif est de :

- 14% pour les titres ;
- 17% pour les métaux précieux.



SPUERKEESS

8. Location de coffres-forts

Le contrat de location est conclu pour une durée de 12 mois avec reconduction tacite. Le client bénéficie gratuitement d'une assurance sur le contenu du coffre-fort. L'assurance, plafonnée à EUR 50.000 par coffre, couvre le vol par effraction et par détournement, l'incendie et le dégât des eaux. Une augmentation de la somme assurée peut être demandée et est payable séparément.

Volume du coffre-fort	Loyer annuel TTC 17% Standard	Loyer annuel TTC 17% ZEBRA Premium, axcess STUDY/JOB
< 17 dm ³	EUR 90,00	EUR 72,00
17 – 26,99 dm ³	EUR 140,00	EUR 112,00
27 – 59,99 dm ³	EUR 190,00	EUR 152,00
60 – 99,99 dm ³	EUR 250,00	EUR 200,00
100 – 199,99 dm ³	EUR 370,00	EUR 296,00
200 – 399,99 dm ³	EUR 450,00	EUR 360,00
≥ 400 dm ³	EUR 750,00	EUR 600,00

9. Commissions diverses

	Tarif
Rappel dépassement ou retard de paiement	EUR 20,00
Gestion du courrier faute d'adresse valide	EUR 25,00/trimestre/compte
Frais de gestion comptes chiffrés	EUR 585,00/an
Frais de domiciliation du courrier	EUR 200,00/an
Cessation de toute relation d'affaires : personne physique	EUR 50,00 (gratuit si relation d'affaires > 6 mois)
Frais de gestion pour relation client inactive	EUR 100,00 HTVA/an/compte

10. Certificats et frais de recherche

	Tarif
Frais de recherche	EUR 50,00/heure
Frais de copie d'un document, d'une pièce comptable et avis débit/crédit	EUR 8,00
Frais d'établissement d'un certificat standard	EUR 8,00
Frais de copie d'un contrat	EUR 50,00
Historique des transactions sur compte	EUR 8,00/trimestre
Frais d'envoi d'un extrait périodique	EUR 8,00
Relevé des droits de garde	EUR 8,00
Relevé des opérations sur instruments financiers	EUR 8,00
Relevé des positions en instruments financiers	EUR 8,00
Relevé des revenus sur instruments financiers	EUR 8,00
Relevé fiscal	EUR 100,00/an



SPUERKEESS

Avis important

Ce recueil porte sur les différents tarifs appliqués aux principaux services et produits bancaires en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Les différents frais énumérés ci-dessus peuvent être cumulatifs, le cas échéant.

La présente liste des produits et services bancaires n'est pas exhaustive. Pour tout renseignement complémentaire éventuel, le personnel de nos agences se tient avec plaisir à votre disposition.

En nous référant aux articles 19.1 alinéa 2 et 19.2 de nos Conditions Générales des Opérations, nous tenons à signaler que « La Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg se réserve le droit d'adapter les commissions et rémunérations. Toute modification des commissions, rémunérations et taux emporte un droit corrélatif pour le client de résilier le contrat lorsque le coût engendré devient excessif par rapport à celui auquel il pouvait s'attendre lors de la conclusion du contrat ».

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg

**SPUERKEESS**